

## Registre des intérêts – Déclaration

Noms : ...Roulet..... Prénoms : Catherine

Groupe/parti : .....Le MontCitoyen.....

a) Activités professionnelles (fonction et entreprise) :

...Retraitée de la Fédération Romande des  
Consommateurs.....

b) Fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil de personnes morales de droit privé ou de droit public sises ou actives sur le territoire communal et/ou subventionnées par la commune (conseil d'administration, fondation) :

c) Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale :

Membre du Conseil d'Etablissement

d) Appartenances et fonctions exercées dans des groupes politiques actifs au niveau communal, cantonal et/ou fédéral

Les  
Vert.e.s.....

e) Appartenances et fonctions exercées pour le compte de groupes d'intérêts actifs sur le territoire suisse (Greenpeace, Avenir Suisse, ASLOCA, CVI Chambre vaudoise immobilière) :

Co-Présidente  
InsiemeVaud...  
MembredeGreenpeace.....

f) Appartenances et fonctions exercées au sein d'associations de quartier, de sociétés locales ou d'autres associations actives sur la commune :

.....LeMontAvenir .....LeGamm

.....CollectifdeValleyre.....

g) Terrains et autres propriétés foncières sur le territoire de la commune non dévolus à l'habitat propre :

h) Détention d'actions et/ou d'autres participations dans des personnes morales de droit privé ou de droit public sises ou actives sur le territoire communal et/ou subventionnées par la commune :

**Source** : Art. 56 (RCC), Règlement ad hoc – Registre des intérêts

**Contrôle** : Tous les élu·e·s sont contrôlé·e·s durant la législature. Utilisation d'outils en libre accès : registre du commerce, registre foncier, moteurs de recherche, bases de données, etc...

Par sa signature, le/la Conseiller·ère communal·e reconnaît que toutes ses affirmations sont exactes.

Le Mont-sur-Lausanne, le 13.3.2023

Signature : Catherine Roulet



**Source : Art. 56 (RCC), Règlement ad hoc – Registre des intérêts**

**Contrôle :** Tous les élu·e·s sont contrôlé·e·s durant la législature. Utilisation d'outils en libre accès : registre du commerce, registre foncier, moteurs de recherche, bases de données, etc...